

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 42 du 15 septembre 2016

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

relatif à la réduction de la durée du mandat des membres de certaines instances civiles de concertation du musée de l'air et de l'espace.

Du 17 juillet 2014

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

ARRÊTÉ relatif à la réduction de la durée du mandat des membres de certaines instances civiles de concertation du musée de l'air et de l'espace.

Du 17 juillet 2014

NOR D E F H 1 4 1 7 1 0 6 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 254-0.1.11.4

Référence de publication : JO n° 172 du 27 juillet 2014, texte n° 17 ; signalé au BOC 42/2016.

Le ministre de la défense et la ministre de la décentralisation et de la fonction publique,

Vu le code de la défense, notamment ses articles R. 3413-62 et suivants ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, notamment son article 7 ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2011 portant création du comité technique du musée de l'air et de l'espace ;

Vu l'arrêté du 11 septembre 2012 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public du musée de l'air et de l'espace ;

Vu la décision du 16 novembre 2011 portant nomination des représentants du personnel au comité technique du musée de l'air et de l'espace ;

Vu la décision du 8 novembre 2012 portant nomination des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public du musée de l'air et de l'espace ;

Vu l'avis du comité technique du musée de l'air et de l'espace en date du 10 avril 2014,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. - Il est mis fin au mandat des représentants du personnel du comité technique du musée de l'air et de l'espace et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public du musée de l'air et de l'espace le 31 décembre 2014.

Le mandat des nouveaux représentants du personnel au sein de ces instances débute à compter de la date d'entrée en vigueur de l'acte les nommant et, au plus tard, le 2 février 2015.

Art. 2. - Le ministre de la défense et la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 17 juillet 2014.

Le ministre de la défense,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur des ressources humaines du ministère de la défense,

J. FEYTIS.

La ministre de la décentralisation et de la fonction publique,

Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice des statuts et de l'encadrement supérieur,

V. GRONNER.